

### Qui s'occupe de poser les repères ?

Les repères sont posés par les mairies, avec l'appui du **SMMAR EPTB Aude** qui œuvre pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations.

La Loi (Bachelot 2003) indique que la pose de ces macarons est une obligation pour les communes exposées au risque inondation.



### Mode d'emploi des repères !

Omer s'interroge sur les inscriptions notées sur les repères de crue : des chiffres, un nom, une mention « PHE », un trait...

Intrigué, il appelle le Syndicat de rivières local pour en savoir plus...



## LE SMMAR EPTB AUDE À TES CÔTÉS CONTRE LE RISQUE INONDATION

Depuis 2002, le **SMMAR EPTB Aude** et ses Syndicats de rivières adhérents œuvrent au quotidien pour la gestion des milieux aquatiques, la ressource en eau et la prévention des inondations sur le bassin versant de l'Aude, de la Berre et du Rieu... des Angles à Fleury !

#### Nos actions :

- Accompagner les communes dans la pose de repères de crue,
- Aider les habitants dans la réalisation de diagnostics de réduction de vulnérabilité de leur maison avec Aud'Alabri,
- Mettre à disposition le suivi du niveau des cours d'eau que tu peux retrouver sur [shyva.smmar.org](http://shyva.smmar.org)...

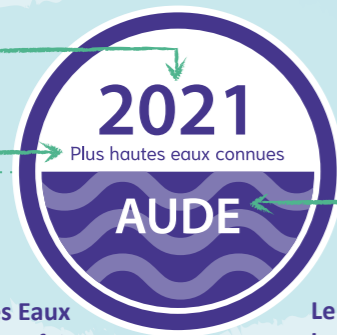
Toute l'année nous nous mobilisons pour lutter contre les inondations !

**REPÈRE DE CRUE**  
ÊTRE VIGILANT FACE AU  
RISQUE INONDATION

C'EST JULIE LA TECHNICIENNE DE RIVIÈRE DU SYNDICAT QUI VIENT EN AIDE À OMER POUR DÉCHIFFRER CE MYSTÈRE :

Le chiffre que tu vois là est la date à laquelle la crue s'est déroulée.

Sur ce repère c'est 2021 !



Le nom inscrit ici, est le nom du cours d'eau qui a débordé lors de la crue, ici l'Aude.

La notation « Plus Hautes Eaux Connues » que tu verras parfois nommée « PHEC » indique que ce macaron représente le niveau d'eau le plus haut connu à cet endroit précis en crue.

Le trait symbolise la hauteur à laquelle l'eau est montée lors de la crue.

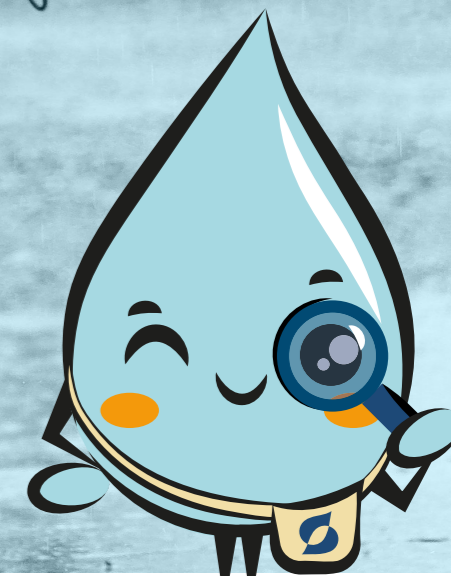
Ce macaron indique une hauteur de +1 mètre par rapport au sol.



EPTB AUDE  
**SMMAR**  
DES RIVIÈRES & DES HOMMES

**SMMAR EPTB Aude**  
Département de l'Aude  
Allée Raymond Courrière  
11855 Carcassonne

04 68 11 63 02  
contact@smmar.fr  
www.smmar.org



De fortes pluies tombent fréquemment sur le bassin versant de l'Aude, de la Berre et du Rieu, pouvant créer de gros dégâts : des voitures emportées, des maisons inondées, des ponts brisés... comme lors des catastrophes de 1999 ou de 2018. Ainsi, il faut garder la mémoire des crues, être toujours vigilant face au risque inondation.

Dans le village de *Villerives*, Aude et Omer ont joué les détectives pour t'aider à mieux comprendre le risque inondation près de chez toi !

**POUR TOUT SAVOIR, IL NE TE RESTE PLUS QU'À SUIVRE LEUR ÉPOPÉE**

## REPÈRE DE CRUE

### Des repères au cœur des villages

Pour mener à bien leur enquête, Aude et Omer arpentent les communes du bassin versant pour trouver des traces des inondations...

Aude découvre des **macarons** sur plusieurs façades de maisons. Intriguée par ces marques elle se rend à la mairie pour en savoir plus.



Monsieur le Maire lui explique :

- « Il s'agit des **repères de crues** ! Ils sont apposés dans les villages pour **symboliser jusqu'où l'eau est montée lors d'une inondation**. Ils permettent d'informer les habitants sur le risque inondation présent, d'étudier l'évolution des crues dans le temps et de se souvenir des catastrophes passées. ».

- « Je comprends mieux M. le Maire, je vous remercie. », acquiesce Aude.



### LE SAVAIS-TU ?

Sur notre bassin versant, tu peux retrouver +350 repères de crue sur des piles de pont, sur des façades, sur des monuments...

## UNE INONDATION, DES REPÈRES

Après cette première enquête de terrain, Aude et Omer se retrouvent pour partager leurs découvertes :

**On sait désormais qui pose les repères, pourquoi on les pose, ce qu'il y a inscrit dessus !** Affirme Aude.

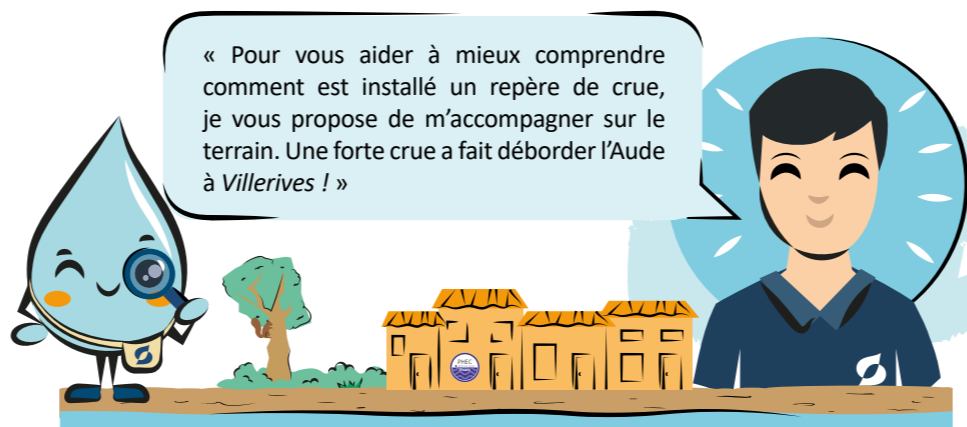
**Mais on ne sait toujours pas comment sont posés les repères de crue ?** S'interroge Omer.

**Tu as raison... Si nous questionnons le SMMAR EPTB Aude, un agent pourrait nous aider à comprendre !** S'exclame Aude.

## DES REPÈRES OUI, MAIS COMMENT ÇA MARCHE ?

Ils téléphonent à Claude, le chargé de mission « prévention du risque » du SMMAR EPTB Aude :

« Pour vous aider à mieux comprendre comment est installé un repère de crue, je vous propose de m'accompagner sur le terrain. Une forte crue a fait déborder l'Aude à *Villerives* ! »



### 1. Ils repèrent les marques naturelles !

Tous les trois cherchent les traces naturelles laissées par le passage de l'inondation. Bingo ! Une marque brune sur le mur de la boulangerie, des débris collés sur un grillage...



### 2. Ils dessinent le repère de crue.

Ils notent alors le nom du cours d'eau qui a débordé, l'Aude, précise l'année de la crue, 2022, la hauteur d'eau par rapport au sol et prennent des photographies.

### 3. Ils transfèrent ensuite les informations à l'atelier de fabrication.

### 4. Ils font alors appel à Mathilde la géomètre.

Elle les rejoint à la boulangerie où ils ont trouvé les marques et relève la position exacte des traces dans l'espace (longitude et latitude) et l'altitude par rapport au niveau de la mer.

### 5. Une fois le colis livré, le témoin historique de cette crue est prêt à être posé. Aude et Omer aident le service technique à sceller le macaron sur le mur de la boulangerie de *Villerives*.

Claude quant à lui, se charge de l'enregistrer sur le portail cartographique du SMMAR EPTB Aude ([carto.smmar.fr](http://carto.smmar.fr)). Puis, il transmet les éléments aux services de l'Etat pour les intégrer dans la base de données nationale.

## et mission accomplie !

Désormais Aude et Omer sont incollables sur les repères de crue, prêts à déployer de nouveaux macarons pour continuer à informer les citoyens et à conserver la mémoire du risque ! Ensemble adoptons les bons comportements face aux inondations.



## À TOI DE JOUER !

Maintenant que l'enquête est résolue et que tu sais tout sur les repères de crue, il ne te reste plus qu'à aller à la découverte des traces des inondations près de chez toi !